NOVOL Procédé Américain
UNE MINUTE DE SOMMEIL
EXTRACTION PRIGNE 5 fr - AU NOVOL 15 fr.
DENTIERS COMPLETS, toute la garantie depuis 400 francs
CLINIQUE DENTAIRE
93, rue du collège, 93
MOUSSALLI ROUBAIX

UNE ATTAQUE NOCTURNE

Vers 2 h. 10 du matin, M. Joseph Lecrix, 45 ans, magasinier, demeurant 74, boulevard de Strasbourg, se trouvait à l'angle des rues des Longues-Haies et Pierre-de-Roubaix, lorsqu'il fut assailli par deux individus qui le rouèrent de coups et qui lui enlevèrent une somme de 45 francs.

La victime de cette agression se rendit immédiatement au poste de police du 3e arrondissement, place Sainte-Elisabeth, où il reçut les soins de M. le docteur Dubois, qui constata des contusions sur diverses parties du corps, notamment à la figure. Plainte a été déposée entre les mains de M. Jean, commissaire de permanence, qui a ouvert une enquête.

Une collision entre tram et auto

Une collision s'est produite vers 19 h. 30, rue de Lannoy, entre l'automobile de M. Papilion, marchand de chaussures, 129, rue de Lannoy, conduite par le chauffeur Lucien Lecomte, demeurant 129, rue de Beaurewaert, et un tram C se dirigeant vers Touffiers, piloté par le wattaman Georges Millet, ayant comme receveur Alphonse Jorion. C'est en voulant doubler une auto en stationnement sur le côté des numéros impairs, que le véhicule ee jeta sur le tramway venant en sens inverse. Par suite du choc assez violent, le chauffeur fut blessé au nez et au menton et il dut recevoir les soins de M. le docteur Dispa.

Après pansement, la victime a regagné son domicile par ses propres moyens. Par contre, l'auto fut sérieusement endommagée et la barre de traction du tram fut faussée.

Enquête par M. Jean, commissaire de permanence.

La cambriole a opéré

Dimanche après-midi, M. Camille Deman, 45 ans, photographe, demeurant 74, rue Peillart, quitte son domicile vers 14 heures, pour y revenir vers 19 heures. Il constata que durant son absence des cambrioleurs s'étaient introduits dans son habitation après avoir escaladé la grille faisant face à la rue du Ballon et en brisant un carreau à la porte de la cuisine. A l'intérieur, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, les meubles furent fouillés et leur contenu jeté pêle-mêle sur le parquet. Une montre en or ayant une valeur de 2.000 francs a été enlevée.

M. Jean, commissaire de permanence, a été saisi d'une plainte et a ouvert une enquête.

CE N'ÉTAIT PAS DES « BOTTES DE SEPT LIEUES »

Passant rue de Lannoy, l'agent de police Marcel Doutreligne entendit pousser des cris : « Au voleur ! » Il aperçut alors un individu courant à vive allure dans la direction de la rue des Longues-Haies. Il s'élança à sa poursuite et il le rejoignit dans cette dernière artère. Mis en état d'arrestation le fuyard fut ramené sur le lieu de ses exploits et il reconnut avoir volé sept paires de chaussures au préjudice de M. Gustave Prez, 89, rue de Lannoy.

Amené au poste central de police, le quidam déclara se nommer Gustave Wittouck, né à Halluin, le 20 mars 1881, actuellement en chômage, domicilié 38, rue du Fort. Il a été maintenu en état d'arrestation pour être déféré au Parquet de Lille.

LA RONDE DES MALFAITEURS

On a dérobé cinq pigeons voyageurs et quatre poules à M. Armand Blin, âgé de 41 ans, concierge, 82, rue de Leers. Les poules furent décapitées sur place, car les têtes furent retrouvées dans le poulailler.

Mort de M. Félix LOREZ
enquêteur des Hospices

L'administration et le personnel des établissements hospitaliers de Roubaix viennent à nouveau d'être cruellement éprouvés par la mort de M. Félix Lorez, enquêteur des Hospices, décédé dimanche dernier 20 janvier.

Né à Moyenneville (Oise), le 11 juin 1879, M. Félix Lorez était entré au service de l'administration des Hospices le 15 août 1908.

Après avoir occupé l'emploi d'ambulancier jusqu'en 1914, il fut mobilisé et fait prisonnier à Maubeuge.

A son retour, en 1919, il assura l'important service du ravitaillement des établissements hospitaliers et, en 1922, à la mort de M. Marischael, l'administration, reconnaissant ses qualités de travailleur consciencieux et zélé, lui confia le poste d'enquêteur des hospices.

Depuis cette date, il remplit ces délicates fonctions avec beaucoup de tact et le plus grand dévouement.

M. Félix Lorez était le beau-père de M. Henri Delporte, secrétaire à l'Institut Turgot.

Ses funérailles auront lieu mercredi 23 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse.

MORT D'UN SOUS-BRIGADIER DE POLICE EN RETRAITE

M. Emile Leconte, sous-brigadier de police en retraite, est décédé à l'âge de 62 ans, rue du Luxembourg, cité Saint-Louis, 19.

MORT DE Mme DESFRENNES INSTITUTRICE EN RETRAITE

Samedi, à 9 h., ont eu lieu les funérailles de Mme Desfrennes, née Quevauxvillers, institutrice en retraite, 4, boulevard de Strasbourg. Le deuil était conduit par les neveux de la défunte.

De nombreux amis et collègues avaient tenu à se joindre à eux, pour conduire à sa dernière demeure celle qui, pendant les 28 années qu'elle exerça à Roubaix, se dépensa sans compter pour les tout-petits de l'école maternelle, tant au boulevard de Strasbourg qu'à la rue de Condé. Parmi les fleurs qui couvraient le cercueil, on remarquait une gerbe offerte par le personnel de l'école maternelle du boulevard de Strasbourg. On notait la présence dans le cortège de Mme Desnoulet, ancienne directrice d'école maternelle, rue de Condé, qui avait su apprécier les qualités de cœur et d'esprit de son adjointe dévouée ; Mlle Vandendorpe, directrice d'école en retraite ; Mlles Leget, directrice, rue de Soubise, et Hutin, directrice, boulevard de Strasbourg.

Sociétés et Comités

COMITÉ GÉNÉRAL DES FESTIVITÉS — La prochaine réunion du Comité aura lieu Mardi 22, à 19 h. 30. Les présidents et délégués des Comités de quartiers sont priés de vouloir bien y assister.

PREPARATION MILITAIRE. — R. C. Roubaix. — Ce lundi, à 19 h., cours pour les élèves se préparant aux B.A.P. et B.P.E. S.M. : Révision ; Service dans l'armée : Question 1 à 20.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Lutteurs-Club Pierra de Roubaix. — Entraînement les mardi et jeudi de 8 h. à 8 h. ; le dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30, au siège, 265 bis, rue Jules Guesde, Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances. — Michel Delobbe, rue du Calvaire, 8, cour Leman, 4 ; Henri Leman, rue Jean de Meun, 28 ; Anne-Marie et Cécile-Marie Leclercq, place d'Amiens, 7.

Décès. — Emile Leconte, 61 ans, rue du Luxembourg, cité Saint-Louis, 19.

Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol
Rx. Organ. complaie de Décès. T. 334-21

WATTRELOS

Etat Civil — Naissances : Thérèse Dejode, rue Charles Quint, 99 ; René Delannoy, rue Bonte, 7 ; Mireille Broucke, cité Amédée Prouvost, 308 ; Henri Selosse, square Léon Mariot, 1.

Décès : Marcel Biron, 9 mois, rue de la Boutillerie, 130 bis ; Flore Delcroix, épouse Courtray, 55 ans, s. p., rue du Petit Tournai, 158 ; Louis Coutsier 75 ans, c. p., rue des Poilus, 6.

LANNOY

Pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs n'aura pas lieu lundi 21 janvier ; il se fera mardi 22 janvier, à 11 heures.

HEM

Nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mardi 22 janvier à 15 h. au dispensaire de la rue Victor-Hugo.

WASQUEHAL
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

La section des anciens combattants républicains de Wasquehal a tenu son assemblée générale, hier dimanche, à 15 heures, en son siège, café Lécroart, 67 rue de Roubaix (Capreau), sous la présidence de M. Locoge, président du groupement, entouré des membres de la commission.

M. Derly, secrétaire générale de la Fédération du Nord, donna, en présence de nombreux auditeurs, un compte rendu détaillé du dernier congrès national.

Puis l'assemblée examina diverses questions d'ordre intérieur intéressant notamment les droits des anciens combattants et la réunion se termina par la tombola gratuite tirée entre tous les membres présents.

UN ACCIDENT GRAVE DANS UNE BROSSERIE

A la brosserie Michel Legrand, rue Testelin, l'ouvrier Engelberg Dauwe, demeurant à Roubaix, 31, rue Barbe-d'Or, occupé à dresser un bois, a eu le doigt pris dans la machine, la pièce de bois ayant sauté.

Le blessé reçut aussitôt les soins du docteur Paul Six, qui releva une plaie importante de la phalange inguéale de l'annulaire gauche, nécessitant une interventions chirurgicale. L'incapacité de travail sera de un mois, sauf complications.

Etat civil. — Décès. — Gérard Cavy, 1 mois, rue de Marcq, 11.

LEERS

Pointage des chômeurs. — Aujourd'hui lundi à 10 h., salle du pointage, place de l'Eglise.

INAUGURATION DES AGRANDISSEMENTS DE L'HOPITAL-HOSPICE DE WATTRELOS

Malgré de faibles ressources, la ville de Wattrelos a depuis quelques années fait un reel et méritoire effort pour aménager un hospice-hôpital digne d'une commune aussi peuplée.

Sagement réalisées par étapes, les divers services se sont multipliés au point de former suivant la formule expressive de M. le docteur Vielledent un véritable centre medico-social.

Les officiels qui procédèrent à l'inauguration : au centre *M. le docteur VIEILLEDENT* ayant à sa droite *M. le docteur LEPLAT*, à sa gauche *M. DEB EURNE.*

En effet dans le même endroit de la commune on rencontre l'hospice, l'hôpital, les logements pour vieux ménages, auxquels viennent de s'ajouter tout récemment un bâtiment pour la communauté, une chaufferie moderne qui dispense le chauffage central à tous les établissements du centre enfin magnifique fleuron de cette couronne d'œuvres sociales une maternité claire, gaie et remarquablement outillée.

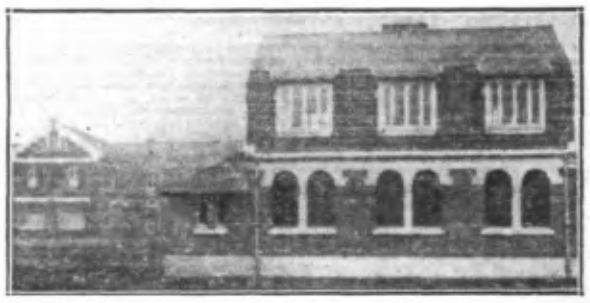

Au premier plan *les nouveaux bâtiments de la Communauté*, en arrière et à gauche *la Maternité.*

C'est cet ensemble de réalisations nouvelles qui fut inauguré hier en présence de M. le docteur Vielledent, directeur des services départementaux d'hygiène, remplaçant M. le Préfet empêché et de M. Debeurne, président de la Commission des hospices. A cette cérémonie assistaient les membres de la Commission des hospices, M. Delvainquière, adjoint au maire et des représentants du Conseil municipal, MM. les docteurs Victor Jean, René Leplat et Maillard, Honoré, économe, M. Lepercq, architecte, M. Cuno, commissaire de police, Tonneau, brigadier, etc...

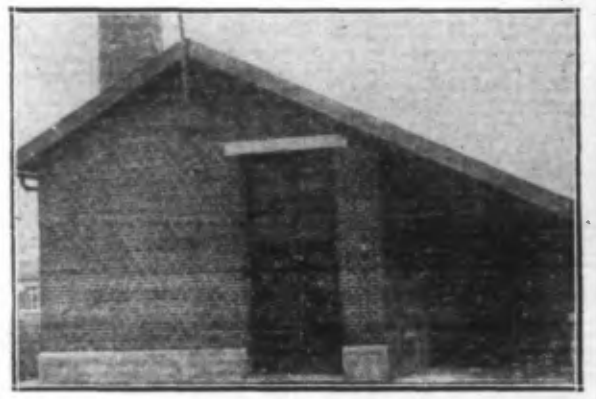

Le bâtiment qui abrite les nouvelles installations de chaufferie.

En recevant ses hôtes à la Maternité, M. Debeurne les remercia d'être venus apporter la consécration officielle de leur présence à cette cérémonie d'inauguration et retraça dans ses grandes lignes l'histoire de l'hospice-hôpital de Wattrelos et des institutions hospitalières.

Pour ne citer que les réalisations plus proches de nous rappelons que la construction du groupe actuel fut entreprise en 1912 et terminée en 1932.

Deux ans plus tard on procédait au parachèvement de l'installation en construisant deux pavillons pour contagieux, qui furent terminés en 1926.

Une année plus tard s'érigeaient les 12 logements pour vieux ménages qui furent ouverts en 1928.

Tout ceci dit M. Debeurne fut sagement réalisé pièce par pièce, mais avec une méthode d'ensemble et il tint à ce propos à remercier l'administration municipale, en formant des vœux pour le rétablissement de M. Briffaut, maire empêché par la maladie. Le président de la commission félicita ncore M. Maillard, architecte et rendit hommage au dévouement de M. Honoré, économe ; il se loua de la réconfortante action du corps médical et surtout de son doyen M le docteur Leplat qui depuis le 11 juin 1886 se dépense pour l'établissement hospitalier. Enfin il félicita le personnel tout entier pour son zèle.

Après lui M. Vielledent apporta les regrets de M. Guillon empêché, et dit toute sa satisfaction d'avoir à présider cette cérémonie. Le directeur des services départementaux d'hygiène profita de l'occasion offerte pour féliciter les wattrelosiens de la belle œuvre qu'ils avaient accomplie en réalisant ce « centre médico-social » qui de la naissance à la mort permettra de dispenser les soins. Lui aussi adressa ses félicitations aux membres du corps médical si bien représentée par la « dynastie Leplat » et assura la commission de l'entière bienveillance de l'administration préfectorale.

Après quoi il fut procédé à une visite générale de l'établissement hospitalier.

Signalons enfin le touchant geste de souvenir qu'accomplirent les membres de la commission en allant au cimetière déposer des fleurs sur la tombe de l'ancien économe M. Ledoux.

La Maternité qui pourra être visitée par le public dimanche prochain s'ouvrira dès demain.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehaucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85.
DEPOT DE VENTE : 14, Rue Fidèle-Lehaucq

Un mutilé pensionné a droit au secours de chômage...

C'est ce qu'établit, après le Ministre de l'Intérieur, le délégué de la Fédération

La section tourquennoise des Mutilés et Invalides du Travail a tenu, 56, rue de la Croix-Rouge, une très importante assemblée générale, sous la présidence de M. Bouffioux, président, assisté de MM. Devillers, de Sin-le-Noble, délégué de la commission de contrôle de la Fédération Nationale des M. et I. du Travail ; Chenot, secrétaire général, et Leveugle, trésorier. — 300 membres étaient présents.

M. CHENOT présente le délégué de la Fédération Nationale, et accorde la parole au trésorier, qui donne connaissance du rapport financier, lequel fait ressortir un excédent de caisse de 700 francs.

M. DEVILLERS, en un savant exposé, fait un court historique de la société ; il combat les décrets-lois qui renvoient aux calendes grecques les justes revendications des M. T. Il rappelle que la Chambre a vote en 1927 une modification à la loi arbitraire de 1899 ; or, ce projet est bloqué dans les cartons du Sénat depuis 4 ans ! Rien ne fait prévoir un vote prochain. La société a de grands frais, et il importe d'intensifier la vente des tickets.

Sur une question posée par un mutilé, l'orateur répond : « La rente de mutilé du travail n'est pas un revenu. Le mutilé chômeur a donc droit au chômage. Cette décision a été prise par le ministre de l'Intérieur. Elle appartient en droit et en fait au président de la commission paritaire, en l'occurrence M. le Maire de Tourcoing ».

Après cette importante déclaration, M. Chenot remercie vivement l'orateur. Il assure que notre ville compte 3.000 invalides du travail, mais 350 seulement sont groupés. Il constate qu : les syndicats semblent opposée à l'entrée de leurs membres dans les « Mutilés du Travail » qui est un groupement absolument neutre, et qui incite au contraire ses adhérents à se syndiquer. Il importe de sonner le rappel d'urgence. — La séance est levée à 11 h. 30.

LES U. S. A. A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Hier à l'heure habituelle, sous la présidence de M. Edmond Masurel-Prouvost, assisté de M. Fidèle Catteau, secrétaire général au Conservatoire National, a eu lieu la première causerie géographique de l'année 1935. M. Emile Schrelber y parlait des U.S.A.

Les Etats-Unis sont un facteur important de l'économie mondiale. Etat poussé vite, il a rapidement dépassé les bornes permises, d'où cette pléthore industrielle et commerciale qui menace de ruine complète un pays grand comme l'Europe et peuplé de 125 millions d'âmes...

D'un océan à l'autre, les U.S. étendent leurs immenses plaines agricoles, leurs prairies jadis exclusivement indiennes et explorées au XVIIe siècle par le Normand Caveller de la Salle ; avec leurs montagnes aussi, ces majestueuses Montagnes-Rocheuses, sœurs de nos Alpes, avec leurs glaciers, leurs forêts et leurs lacs, et où la confédération a établi les Réserves indiennes et les Parcs nationaux de Yellowstone et du Yosemite.

Les treize Etats anglais de l'Est, noyau de l'Etat fédéral actuel, sont restés le nœud vital, avec les énormes cités maritimes et savantes de New-York, Boston, Providence, Philadelphie, Washington, Baltimore, et les champs pétrolifères de Pennsylvanie, les houillères de l'Ohio, les cités monstres des Lacs (Detroit, Buffalo, Cleveland) ; là, la grande industrie est reine et maîtresse ; là aussi, depuis 1930, grouillent des millions de sans-travail...

Le Nord, des Lacs au Pacifique, est le terre du blé et du fer. Le Sud est de caractère nettement sub-tropical, avec la Floride, le Mississippi et le Texas, où poussent le tabac, le coton, le café, la canne à sucre et le bananier, le riz et le maïs...

Les Etats-Unis tendent à appliquer le fameuse doctrine de Monroë, ou panaméricanisme, qui veut amalgamer sous la bannière étoilée tous les Etats d'Amérique ; l'installation américaine aux Antilles, à Panama et au Nicaragua fait partie du plan de Weshington, mais la résistance est vive, notamment à Cuba et en Amérique du Sud. En effet, les républiques latines de langue espagnole ne s'entendent guère avec les Yankees, froids et de religion différente.

Enfin, la grande querelle du Pacifique, qui oppose Washington et Tokio, est un véritable danger pour la paix mondiale, l'Angleterre, la Hollande et la France ayant de gros intérêts dans cette partie du globe. De belles projections montrèrent les aspects si divers des Etats-Unis, qui, à eux seuls, sont un monde.

L'assemblée générale de la Société des Anciens Coloniaux

La Société Mutuelle des Anciens Coloniaux a tenu son assemblée générale dimanche, à 10 h. 30, en son siège, café Charles Duquesnoy, 9, place de la République.

M. Auguste MOUTON, qui présidait, présenta aux sociétaires et à leur famille ses vœux et souhaits pour l'année 1935, puis il pria M. Henri DESRUELLES, secrétaire, de faire la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, et M. Henri CERISIER, trésorier, de percevoir les cotisations et de régler les indemnités à quelques membres.

Des éloges furent adressés aux dévouée membres de la commission pour la collaboration aussi précieuse que profitable qu'ils ne cessent d'apporter.

M. Mouton passa ensuite en revue les événements survenus au cours de l'année 1934, il rappela que M. Emile Leman, vice-président, fut décoré de la médaille d'argent de la Mutualité et le doyen de la société, M. Fortuné Carpentier, reçut la croix et la retraite du Combattant au titre du le campagne de Tunisie.

Le président clôtura la réunion en demandant d'intensifier la propagande pour que tous les anciens coloniaux fassent partie de ce beau groupement où règne un excellent esprit, et la séance fut levée.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE PRONONCE POUR L'AVANCEMENT DES VACANCES

Il nous paraît intéressant de publier le résultat du référendum sur l'importante question de la date des grandes vacances, auquel ont été conviés tous les parents membres de l'Amicale, qui compte 570 membres.

Ce référendum a donné les résultats suivants pour les lycées de garçons de Roubaix et du Tourcoing : sur 429 suffrages exprimés on note 151 parents partisans d'avancer la date des grandes vacances au 1er juillet, sauf à faire la rentrée le 15 septembre ; 151 parents ont répondu dans le même sens avec comme corollaire de cette réforme l'aménagement de toutes les vacances des administrations de l'Etat. Enfin, 127 chefs de familles se sont déclarés partisans du statu quo.

LES ÉLECTIONS CANTONALES DU CANTON DE TOURCOING-SUD

IL Y A BALLOTTAGE

Nous donnons d'autre part les résultats généraux des élections qui ont eu lieu hier dans le canton de Tourcoing-Sud, pour la nomination d'un Conseiller général en remplacement de M. Marécaux, décédé. Voici les résultats détaillés par bureaux :

A Tourcoing

BUREAU DE L'HOTEL DE VILLE
Inscrits 1.499 — Votants 1.096

BAILLY (Union Républicaine)..	415 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	293 voix
INGHELS (Socialiste).....	200 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	99 voix

BUREAU DE LA BOURSE
Inscrits 1.496 — Votants 1.050

BAILLY (Union Républicaine)..	467 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	287 voix
INGHELS (Socialiste).....	192 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	92 voix

BUREAU DU CONSERVATOIRE
Inscrits 1.574 — Votants 1.046

BAILLY (Union Républicaine)..	433 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	290 voix
INGHELS (Socialiste).....	195 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	106 voix

BUREAU DES HOSPICES
Inscrits 1.515 — Votants 1.074

BAILLY (Union Républicaine)..	409 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	314 voix
INGHELS (Socialiste).....	212 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	123 voix

BUREAU DU ELAND-SEAU
Inscrits 1.999 — Votants 1.424

BAILLY (Union Républicaine)..	412 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	395 voix
INGHELS (Socialiste).....	476 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	185 voix

BUREAU DE LA RUE DE LA POTENTE
Inscrits 1.496 — Votants 1.466

BAILLY (Union Républicaine)..	317 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	430 voix
INGHELS (Socialiste).....	398 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	295 voix

A Marcq-en-Barœul

Inscrits 4.800 — Votants 3.722

BAILLY (Union Républicaine)..	1948 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	307 voix
INGHELS (Socialiste).....	1090 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	330 voix

A Mouvaux

Inscrits 2.576 — Votants 1.940

BAILLY (Union Républicaine)..	807 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	418 voix
INGHELS (Socialiste).....	418 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	276 voix

A Bondues

Inscrits 886 — Votants 666

BAILLY (Union Républicaine)..	306 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	128 voix
INGHELS (Socialiste).....	113 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	87 voix

Relevé général

Inscrits 18.879 — Votants 13.451

BAILLY (Union Républicaine)..	5.505 voix
MARESCAUX (Front Républic.)..	2.856 voix
INGHELS (Socialiste).....	3.303 voix
VANOVERBERGHE (Commun.)..	1.543 voix

IL Y A BALLOTTAGE

— Il est à signaler que jamais les abstentions n'ont été aussi nombreuses. C'est ainsi que pour Mouvaux, elles atteignent 30 %.

HALLUIN
DISTINCTION

LA MEDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE A M. CHARLES FOELIX ANCIEN SECRETAIRE GENERAL DE LA MAIRIE

Nous apprenons que, dans la récente promotion récompensant les employés communaux, figure le nom de M. Charles Foelix, ancien secrétaire général de la mairie d'Halluin, à qui vient d'être décernée la médaille d'honneur, comme employé municipal, en récompense de ses trente-cinq années de bons et loyaux services ; cette distinction ne pouvait être mieux placée.

Issu d'une honorable famille ouvrière de Roubaix, M. Foelix est né le 29 septembre 1874.

A peine âgé de 12 ans, il entrait aux établissements Motte et Meillassoux, de Roubaix.

Le 1er avril 1899, il était admis dans les services du secrétariat communal de Croix, d'où le 1er octobre de la même année, il passa à la mairie de Wasquehal, poste qu'il occupa jusqu'en 1909, date à laquelle il fut nommé secrétaire de la mairie de Flers.

Doué d'une intelligence remarquable, doublée d'un dévouement inlassable, il ne tarda pas à conquérir l'estime de ses chefs et la sympathie de la population.

Le 15 mars 1920, il était nommé secrétaire général adjoint de la mairie d'Halluin jusqu'au 1er novembre 1926, où il succéda, comme secrétaire général, au regretté M. Georges Desquemarck.

Possédant de grandes qualités, M. Charles Foelix, malgré des situations parfois délicates, n'était acquis l'estime de la population halluinoise dans laquelle il comptait de nombreuses et fidèles amitiés.

En date du 1re octobre 1934, il sollicitait sa retraite, après une carrière toute de dévouement au service de la population.

A cette occasion, il fut l'objet de touchantes manifestations de sympathie de la part du Conseil municipal d'Halluin et de ses nombreux amis.

La belle distinction dont il vient d'être l'objet réjouira la population halluinoise, qui considérait M. Foelix comme un fonctionnaire intègre, très attaché à ses devoirs professionnels et souhaite que pendant de longues années il puisse jouir de la retraite méritée par une carrière aussi bien remplie.

Le Banquet annuel des Archers de la Saint-Sébastien

Samedi soir à 19 h., les Archers de la Saint-Sébastien se réunissaient en leur siège, Café des Vieux Amis, rue des Ecoles, où était servi leur banquet annuel.

Ce fraternel repas, empreint de le plus grande camaraderie, était présidé par M. Alfred Maret, président d'honneur, qu'entouraient MM. Louis Odou, président actif ; Jules Vermes, président de la société de musique la Philharmonie ; Maurice Toulemonde, président du Syndicat d'Initiative les Amis d'Halluin ; André Dammaretz, secrétaire ; Achille Grimonpont, capitaine ; Gustave Ampe, trésorier et les membres de la commission administrative de la société des Archers.

Au dessert, M. Dammareta, en une délicate allocution, souhaita la fête au président et membres de la Commission et fit des vœux pour la prospérité de la société.

Le dévoué président d'honneur, M. Alfred Maret, salua les convives, remercia les présidents des sociétés locales d'avoir répondu à l'invitation et souligna que leur présence était une marque de la sympathie qu'ils témoignaient envers la Saint-Sébastien. Il procéda ensuite à la lecture du palmarès et à la distribution des prix obtenus par les sociétaires pendant l'année 1934.

Plusieurs vivats furent ensuite entonnés et la soirée se passa dans une atmosphère de franche camaraderie.

Consultation des nourrissons. — Aujourd'hui lundi à 10 h., au bureau de bienfaisance, rue des Ecoles, consultation des nourrissons.

Etat Civil. — Naissances : Roland Kindts, 10, rue d'Arcole ; Mireille Dierick, 131, chemin du Dronkaert.

RONCQ

Aux Mamans. — Consultations des nourrissons pour le hameau du Blanc-Pour : 1. Mardi 22 Janvier, à 15 h., pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A. et C. incluses ; 2. Mercredi 23 Janvier, à 16 h., pour ceux dont les noms commencent par les lettres D à Z.

Vaccination Antidiphtérique. — La deuxième séance de vaccination antidiphtérique aura lieu à la Mairie, Salle des Mariages, Jeudi 24 Janvier, de 16 à 17 heures.

MOUVAUX

Vaccination antidiphtérique. — Il est porté à la connaissance de la population qu'un service gratuit de vaccination antidiphtérique est organisé pour les enfants de 1 à 11 ans.

Les vaccinations seront effectuées de la façon suivante : les enfants qui ne sont pas encore vaccinés : 2 piqûres à 15 jours d'intervalle ; les enfants déjà vaccinés : 1 piqûre d'entretien.

Les parents sont donc invités à envoyer leurs enfants aux séances qui auront lieu à l'Hospice-Civil, sous la direction des docteurs Deldalle et Ducoulombier. La première de ces séances aura lieu le 5 février.

Formation de la classe. — Les jeunes gens dont l'inscription sur les tableaux de recensement est requise pour la formation des classes 1934 (3e contingent) et 1935 (1er contingent) qui ne se sont pas encore présentée à la mairie, sont invités à s'y rendre d'urgence et se munniront du livret de famille ou à défaut d'un bulletin de naissance.

Etat civil. — Publication : Dumont Désiré, commerçant, rue de Roubaix, 148 et Coppens Nelly, rue des Fleurs, 49.

EN BELGIQUE

LE DRAME DE VEZON

Poursuivant son enquête au sujet du drame de Vezon, au cours duquel le nommé Helbois Joseph, de Gaurain, fut grièvement blessé par un inconnu de deux coups de fuell de chasse, le Parquet de Tournai e'est rendu à nouveau sur les lieux et a refait la route suivie par la victime. Il a fait relever quelques empreintes et notamment celle d'un genou du criminel derrière le tas de fumier où il e'était poste. Il a en outre fait appel au concours précieux de « Marion », le fameux limier de M. Théodore Barbe, qui, arrivé sur les lieux, et après avoir flairé l'endroit où le criminel e'était accroupi attendant sa victime, e'est dirigée vers un bosquet voisin qu'il a longé puis a prie la direction de Vezon. M. Barbe était accompagné, dans cette opération, du commandant de gendarmerie de Maubray.

D'un nouvel examen des blessures pratiqué par le Docteur De Guide, chef du Service de Radiophonie de l'Hôpital Civil, il résulte que les plombs reçus dans la figure par Helbois Joseph n'ont causé qu'une blessure superficielle. Le praticien a maintenant une lueur d'espoir de conserver intact l'œil gauche de la malheureuse victime. Quelques plombe ont pénétré dans les poumons, mais cette blessure, bien que sérieuse, ne met pas ses jours en danger immédiat.

Le Parquet de Tournai et les brigades de gendarmerie de Maubray et de Gaurain continuent leur enquête qui semble maintenant e'orienter dans le monde des braconniers et des gardes chasse.

COMINES

Jeu de piquet. — Café de l'Etoile tenu par Tryphon Masquelin, Chaussée de Feu Brielen, grande concours ennuel de piquet, du dimanche 27 Janvier au dimanche 3 Février 1935. Prix : 1.500 francs garantis. 1er 500, 2e 350, 3e 200, 4e 100, 5e 90, 6e 80, 7e 60, 8e 50, 9e 40, 10e 30 frs. On joue tous les joure depuis 18 heures. Clôture dimanche 3 Février à 15 heures précises.

TOURNAI
AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident mortel d'auto. — En mai 1934, Lambot Victor, négociant à Liége, revenait d'une randonnée en France en auto dans laquelle avaient pris place sa femme Knoodt Marie, son beau-frère Knoodt Jules et la femme de ce dernier Hobelet Marie. Arrivé à Pipaix, Lambot ne fut plus maître de sa machine qui se renversa. Au cours de cet accident, sa femme fut tuée et son beau-frère grièvement blessé. Poursuivi pour avoir par défaut de prévoyance, causé des blessures à autrui, Lambot est condamné à 700 fr. d'amende. Une allocation provisionnelle de 20.000 fr. est accordée à Knoodt Jules, partie civile.

Pension alimentaire. — Josion Adhémar et son frère J.-Bte, ne paient pas la pension alimentaire due à leur vieux père. Il y a récidive pour le premier qui encourt un mois de prison tandis que le deuxième reçoit une Amende de 250 fr. avec sursis.

LIGUE DE PROTECTION ANTI-AÉRIENNE PASSIVE DE LA POPULATION

Le Comité Urbain, constitué en prévision de la protection antiaérienne de la population, a tenu vendredi sa première réunion sous la présidence de M. Asou, bourgmestre.

Etaient présents : M. le général Descamps ; MM. les Echevins Haedens et De Ruyiter ; M. le docteur De Roden ; M. le pharmacien Risselin ; M. Declercq, commandant des pompiers et M. Crelelle, commissaire de police en chef.

Le Comité s'est occupé des mesures d'organisation à envisager : guetteurs, abris, secours médicaux et contre incendie, masques, moyens financiers, etc.

Il est probable que M. le général Termonia viendra donner prochainement une conférence publique sur la question.

Arrestation. — Le nommé Mulnard Arthur, ouvrier maçon, demeurant rue de la Citadelle, 119, a été arrêté en vertur d'une ordonnance de capture de M. le Procureur du Roi.

Marché du 19. — Pommes de terre, 25 à 30 fr. les 100 kil. ; beurre frais, 22 à 23 fr. le kil. ; œufs, 13 à 14 fr. les 26 ; poules, 4.50 à 5.50 le kil. ; poulets, 8 à 9 fr. le kil. ; lapins, 4 à 5 fr. le kil. ; pigeons, 5 à 6 fr. la couple.

LA VIE CORPORATIVE

LE CONSEIL NATIONAL DU SYNDICAT DES AGENTS DES P. T. T.

Le Conseil National du Syndicat des Agents des P.T.T. a poursuivi hier ses travaux, sous la présidence de M. Prouvost (Oise). Un grand débat sur l'unité syndicale s'est institué et poursuivi toute la journée, il a été sanctionné par le vote d'une motion qui se résoud en deux points :

1. L'Unité avec la Fédération Postale Unitaire. A ce sujet, le Conseil National a approuvé la position de la Commission exécutive du Syndicat des Agents, qui s'est ralliée à la motion dite des « Services publics ».

2. L'unité corporative, c'est-à-dire avec la Fédération Générale des P.T.T. Unitaire. Et pour cela le Conseil National a arrêté d'organiser des Commissions techniques sur les bases de la dernière proposition formulée par la Fédération Générale.

Ensuite, le Conseil National a examiné longuement le plan de la Confédération Générale du Travail. Tout en approuvant dans ses grandes lignes ce plan qui apporte quelque chose de positif, le Conseil National n'a pas manqué d'y apporter de nombreuses critiques et réserves.

A ROUBAIX. — Association des patrons cordonniers. — Les membres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège, à 17 h. Causerie par M. Maes, de Lille.

LA RÉFORME FISCALE

UNE RÉSOLUTION DES ARTISANS DU NORD DE LA FRANCE TRANSMISE A MM. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ET LE MINISTRE DES FINANCES

La Fédération des Artisans du Nord de la France, nous communique la résolution suivante, qu'elle a envoyée à M. le Président du Conseil et à M. le Ministre des Finances :

« Considérant que certaines dispositions de la réforme fiscale réalisée par voie de décrets-lois en juillet dernier, menacent de se traduire par une augmentation sensible des charges fiscales grevant la production ;

» Que le système du forfait obligatoire pour les petites et moyennes entreprises (jusqu'à 300.000 francs de chiffre d'affaires par an) crée, sous le prétexte d'une suppression de formalités pour l'artisanat surtout, un régime fiscal plein d'arbitraire et dépourvu des garanties d'équité et de recours dont jouissent les gros contribuables ;

» Que cette différence de traitement entre le petit et moyen contribuable d'une part et le gros contribuables d'autre part, est un défi au bon sens et au sentiment démocratique, d'autant plus que la formalité de la déclaration de bénéfice est maintenue pour l'imposition à l'impôt général sur le revenu ;

» Que d'autre part, le principe de l'égalité fiscale exigerait que les exonérations et abattements concédés aux petits artisans soient accordés à tous les artisans, y compris ceux de l'alimentation ;

» Que le forfait obligatoire en matière de chiffre d'affaires pour les petites entreprises comporte dans les conditions économiques actuelles un risque qui se retourne toujours contre le contribuable ;

» Que par le nouvel aménagement des taux d'impôts et des abattements et réductions pour charges de famille, l'augmentation d'impôt jouerait surtout contre les contribuables mariés, pères de 1 à 3 enfants, plus que pour les célibataires et mariés sans enfants.

» Que l'artisanat, facteur de production de qualité, obligé de soutenir depuis des années une lutte meurtrière contre la production en série et l'article à bon marché, contre la concurrence déloyale et le travail noir, se trouve imposé et taxé jusqu'à l'extrême limite du supportable.

» Proteste contre toute augmentation nouvelle des charges fiscales contraire aux promesses faites par le gouvernement.

» Demande : a) que rien ne soit changé dans le mode d'imposition à l'impôt sur les bénéfices des professions industrielles commerciales et artisanales, que le forfait soit rendu facultatif, que les commissions d'arrondissement continuent à être compétentes pour les petits et moyens contribuables ; b) que l'artisan puisse justifier son bénéfice ou son déficit par une comptabilité en règle ; c) que les exemptions, abattement et réductions accordées aux petits artisans soient étendus à tous les artisans, y compris ceux de l'alimentation, que le forfait en matière de chiffre d'affaires soit rendu facultatif et d) que les taux et tarifs